

PC **Construction d'une ferme aquacole**
23 quai de l'Europe
LE PORTEL 62 480



MAÎTRISE D'OUVRAGE

| | | |
|-----|--------------------------------|---|
| MOA | LOCAL OCEAN France | 294 route de Saint-Omer 62 280 Saint-Martin-Boulogne |
| | correspondant: Alain Treuer | atreuer@localoceanfarms.com |

ASSISTANT À LA MAITRISE D'OUVRAGE

| | | | |
|-----|-------------------------------------|---|----------------------|
| AMO | UPSIDE PARTNERS | UPSIDE PARTNERS 3, Rue de Téhéran I 75008 Paris | Tel : 07 78 13 26 86 |
| | correspondant: Alexandre Kalukin | akalukin@upsidepartners.fr | |

MAÎTRISE D'ŒUVRE

| | | | |
|-----|-----------------------------------|---|----------------------|
| ARC | ARCHITECTE | Rudy Ricciotti 17, bd Victor Hugo - 83150 Bandol | Tel : 04 94 29 52 61 |
| | correspondant: Romain Bouchier | r.bouchier@rudyr Ricciotti.com | Tel : 04 94 29 21 76 |
| ENT | ENTREPRISE GÉNÉRALE | SOGEA CARONI 106 Quai de Boulogne - CS 60164 59053 Roubaix Cedex | Tel : 03 20 99 79 39 |

ORGANES DE CONTRÔLE

| | | | | |
|-----|--------------------|---|-----------------------------|----------------------|
| BCT | BUREAU DE CONTRÔLE | APAVE correspondant: Xavier Plaetevoet | xavier.plaetevoet@apave.com | Tel : 03 20 42 76 10 |
|-----|--------------------|---|-----------------------------|----------------------|

NOTA BENE

1. Les plans fournis ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécution pour la réalisation des ouvrages concernés
2. Les limites de propriété sont sous la responsabilité du géomètre de l'opération

date de diffusion : 01 Avril 2022

Annexe n°4

Notices d'engagement du maitre d'ouvrage sur la solidité du bâtiment et sur la catégorie d'importance du bâtiment

RUDY RICCIOTTI Signature numérique de RUDY RICCIOTTI
Date : 2022.03.31 17:40:27 +02'00'

| émetteur | phase | lot | type | niveau | zone | chrono | indice |
|----------|-------|-----|------|--------|------|--------|--------|
| RRI | PC | ARC | PE | | | | |

ENGAGEMENT « SOLIDITE » DU MAITRE D'OUVRAGE

Décret N° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative Départementale de sécurité et d'accessibilité (Journal Officiel du 10 mars 1995)

Article 4 : *La commission de sécurité n'a pas compétence en matière de solidité ; Elle ne peut rendre avis dans les domaines mentionnés à l'article 2 que lorsque les contrôles techniques obligatoires selon les lois un avis dans les domaines mentionnés à l'article 2 que lorsque les contrôles techniques obligatoires selon les lois et règlements en vigueur ont été effectués et que les conclusions de ceux-ci ont été communiquées.*

Article 45 : *En application de l'article 4 du présent décret, lors du dépôt de la demande de permis de Construire prévu à l'article L421-1 du code de l'urbanisme ou de l'autorisation de travaux prévue à l'article R.123-23 du code de la construction prises en application du chapitre 1^{er} du titre 1^{er} du livre 1^{er} du code de la construction et de l'habitation, notamment celles relatives à la solidité. Cet engagement est versé au dossier et la commission en prend acte.
En l'absence de ce document, la commission ne peut examiner le dossier.*

NOM DE L'ETABLISSEMENT : LOCAL OCEAN FRANCE

ADRESSE : 294 route de Saint-Omer 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE

OBJET / REFERENCE DU DOSSIER : PROJET LOCAL OCEAN FRANCE

Je soussigné : Alain Treuer, maître d'ouvrage, m'engage à respecter les règles générales de construction prises en application du chapitre 1^{er} du livre 1^{er} du Code de la Construction et de l'Habitation, notamment celles relatives à la solidité, lors de la réalisation des travaux relatifs au projet cité en objet.

Fait à Boulogne sur Mer, le 15/03/2022



**ENGAGEMENT SUR CATEGORIE D'IMPORTANCE DU
BATIMENT PAR LE MAITRE D'OUVRAGE**

NOM DE L'ETABLISSEMENT : LOCAL OCEAN FRANCE

ADRESSE : 294 route de Saint-Omer 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE

OBJET / REFERENCE DU DOSSIER : PROJET LOCAL OCEAN FRANCE

Eu égard au zonage sismique de la France métropolitaine en vigueur depuis le 1er mai 2011, d'après les décrets n° 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010, le projet LOCAL OCEAN France, implanté sur la commune du Portel (62480) se situe en zone de sismicité faible (2).

Je soussigné : Alain Treuer, maître d'ouvrage, confirme que l'effectif public et personnel sera inférieur à 300 personnes soit un bâtiment de catégorie d'importance II et donc non soumis à la PC12.

Fait à Boulogne sur Mer, le 15/03/2022

